



GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION D'ENGAGEMENT 2023

GRANDES CAUSES | INTÉRÊT GÉNÉRAL |
CORPORATE IMAGE | COMMUNICATION DE MARQUE |
COMMUNICATION CORPORATE | RAPPORT IMPACT
PRODUCTION RÉFLÉCHIE | INFLUENCE |
DESIGN ECO-CONCEPTION | PACKAGING - PRODUIT |
ARCHITECTURE COMMERCIALE - SIÈGE SOCIAL |
COMMUNICATION INTERNE |

PRÉSENTEZ VOS STRATÉGIES DE COMMUNICATION
D'ENGAGEMENT AVANT LE **12 JANVIER 2023**

CONTACT INSCRIPTIONS : **CÉCILE RUBBEN** / CRUBBEN@STRATEGIES.FR

CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / CREINE@STRATEGIES.FR

AVEC LE SOUTIEN DE



GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COM D'ENGAGEMENT 2023

Boulogne, le 24 octobre 2022

Madame, Monsieur,

Ces dernières années, une véritable prise de conscience a vu le jour chez les consommateurs qui attendent plus de preuves et de solutions, de services et d'accompagnement des marques et des entreprises qui les entourent. Les modes de consommation ont évolué : la surconsommation laisse place petit à petit à une demande croissante pour des produits dits plus « *durables* » et « *responsables* ».

La communication est par essence le reflet de la société. Loin d'être une simple tendance, la communication d'engagement est une véritable attente sociétale.

Au-delà de la communication institutionnelle et des campagnes au profit des grandes causes, les agences et les marques s'engagent pour contribuer à cette prise de conscience collective par divers canaux : en nouant des partenariats avec des associations, en repensant leurs messages publicitaires, en réinventant le design de leur produit, packaging, architecture, en impliquant l'interne, en réfléchissant à leurs modes de production. Les professionnels de la communication qui se lancent dans ces stratégies ont besoin, à la fois d'encouragement et de veille.

C'est pourquoi Stratégies, marque référence du marketing, de la communication et des médias, organise la quatrième édition du Grand Prix Stratégies de la communication d'engagement, avec le soutien l'AACC, du Syndicat du Conseil en Relations Publics et de l'Udecam.

Le jury sera constitué de professionnels du sujet en agence, chez les marques, en ONG, associations, institutions, afin de garantir un palmarès de qualité. Du design produit à l'environnement commercial, en passant par le packaging, les réseaux sociaux, l'édition, la publicité ou encore l'événementiel, le digital, la production, la communication interne, tous les métiers de la communication sont mis à l'honneur.

Vous trouverez ci-après le dossier de candidature qui vous permettra d'inscrire vos réalisations développées entre septembre 2021 et janvier 2023.

Nous comptons sur votre participation avant le 12 janvier 2023 et restons à votre disposition pour plus de précisions.

Bien cordialement,
L'équipe Grands Prix Stratégies

STRATÉGIES

LES RAISONS D'ÊTRE

- Récompenser les stratégies de communications (dispositifs, campagnes, design) les plus engagées, celles qui contribuent à une prise de conscience collective, celles qui stimulent, impliquent, qui créent une nouvelle dynamique.
- Faire parler du débat, valoriser les actions positives.
- Valoriser le rôle des agences conseil qui travaillent dans ce sens, reconnaître le travail des marques qui s'engagent.

LE JURY

- Le jury se réunira en janvier.
- Il est composé de communicants chez les marques et les associations, et d'experts en agence, au sein d'organismes et d'associations professionnelles.
- Il désigne, en toute transparence, un Grand Prix et des Prix Or, Argent et Bronze par catégorie et éventuellement, des Prix spéciaux.
- Il peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés.
- Il peut décider de reclasser un dossier, voire de créer une nouvelle catégorie.
- Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent de voter pour les campagnes réalisées par leur structure.

LES CRITÈRES DE NOTATION

Pour chaque dossier, le jury s'attachera à juger de la Pertinence stratégique du dispositif.

Seront pris en compte :

- La pertinence de la stratégie de communication en matière de RSM
- L'originalité du dispositif, son caractère innovant
- La créativité au service de l'innovation sociale, de la transformation de la société
- L'engagement de la marque à travers sa communication
- Le système d'évaluation de la démarche

LES PARTICIPANTS

- Les agences de communication, de design, en accord avec leurs clients
- Les sociétés de production, en accord avec leurs clients
- Les directeurs de la communication, directeurs du marketing et directeurs des médias en entreprise, au sein d'organisations, d'associations
- Les supports, les régies, en accord avec leurs clients

LA PÉRIODE DE QUALIFICATION

Vous pouvez présenter toutes les réalisations sorties entre septembre 2021 et janvier 2023.

LA DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS

Jeudi 12 janvier 2022.

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après le 12 janvier.

Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture, en accord avec l'organisation, fera l'objet d'une majoration de ses tarifs de 200€HT.

LES DROITS D'INSCRIPTION

Un droit d'inscription vous sera demandé ainsi que des frais de participation par réalisation présentée :

Pour l'ensemble des catégories :

• DROIT D'INSCRIPTION : 500€ HT (commun à toutes les catégories)

Par dossier déposé :

• FRAIS DE PARTICIPATION : 550€ HT par réalisation présentée

Les dossiers remis, après le 12 janvier feront l'objet d'une majoration de leur frais de participation de 200€ HT.

Le règlement de l'inscription doit être effectué au plus tard le 20 janvier 2023 ; en cas de non-réception du règlement, l'organisation se réserve le droit de ne pas présenter le dossier à la réunion de jury.

LA PROMOTION DES RÉSULTATS

La remise des prix sera l'occasion de dévoiler et de mettre à l'honneur les réalisations primées dans chacune des catégories ainsi que le Grand Prix 2023. Cette remise de prix se tiendra **en mars** prochain, en présence des professionnels de ce secteur.

Le palmarès sera diffusé sur tous les supports Stratégies et dans son intégralité dans une newsletter spécifique et sur notre site strategies.fr/nos-evenements le lendemain de la cérémonie.

Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix pourront bénéficier du logo de leur distinction sur demande. Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de la marque ou de l'agence (publicité, présentation agence, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes...)

RENSEIGNEMENTS

Cécile RUBBEN

E-mail: crubben@strategies.fr

Pauline LEROY

E-mail: pauline.leroy@strategies.fr / Tél. : 01 84 76 26 36

www.strategies.fr/nos-evenements

Contact Partenariat

Céline REINE

E-mail: creine@strategies.fr

L'INSCRIPTION ET L'ENVOI DES ÉLÉMENTS PHYSIQUES

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié : grandprixstrategies.plateformecandidature.com

Merci d'envoyer à l'adresse suivante les éventuels éléments physiques qui complètent votre inscription :

- documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- Objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)

Mention obligatoire sur chaque envoi

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COM D'ENGAGEMENT 2023

à l'attention de Cécile RUBBEN

Stratégies

4 bis rue de la Pyramide

92100 Boulogne Billancourt

Livraison des plis entre 10h et 17h

Important : Merci de nous prévenir par email de chaque envoi de dossier (et de son contenu) avant la date de clôture.

Ne disposant pas d'accueil au sein du magazine Stratégies, pour tout envoi par coursier, merci de bien communiquer à celui-ci les coordonnées de Cécile Rubben afin de garantir la bonne réception de vos dossiers.

DESCRIPTIF DES CATÉGORIES



- 1 COMMUNICATION POUR UNE GRANDE CAUSE**
Dispositifs de communication dont l'émetteur est une ONG, une association
- 2 COMMUNICATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**
Dispositifs de communication dont l'émetteur est une institution publique, un organisme, une collectivité
- 3 CORPORATE IMAGE**
Partenariat entre une marque et une association
- 4 COMMUNICATION DE MARQUES**
Dispositifs de communication au service de l'innovation sociale et de la transformation de la société (inclusion, santé, transports, logements, nutrition, consommation, recyclage, écologie...)
 - 4.a** Activation d'engagement
 - 4.b** Programme long terme
 - 4.c** Transformation de l'entreprise
- 5 COMMUNICATION CORPORATE**
 - 5.a** Communication corporate
 - 5.b** Rapport Impact
- 6 PRODUCTION RÉFLÉCHIE**
Au niveau de la production et de la diffusion de films, de campagnes print, de support d'édition, d'événements de marque. Production étudiée pour réduire les impacts environnementaux de l'ensemble des communications (film, événement, marketing direct, expérience, édition...) en amont (tournage, emplacement, papier...) et en aval (fin de vie, recyclage...)
- 7 INFLUENCE**
Campagne d'influence, programme ambassadeur, co-création avec un influenceur
- 8 DESIGN : ÉCO-CONCEPTION**
 - 8.a** Packaging - Produit
 - 8.b** Architecture commerciale, architecture de siège social
 - 8.c** Branding
- 9 DISPOSITIFS DE COMMUNICATION INTERNE**
Dispositifs de communication qui contribuent à transformer des comportements : éco-comportements, incitation à la pratique sportive...
Communication de prévention sur des enjeux liés à l'activité de l'entreprise (prévention routière, addiction...)
Communication qui informent sur des opérations de soutien de l'entreprise à des causes d'intérêt général.

En fonction des dossiers reçus, une catégorie non citée pourra être ouverte.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié
grandprixstrategies.plateformecandidature.com

IMPORTANT
NE PAS FAIRE
APPARAÎTRE LE NOM
OU LE LOGO DE
L'AGENCE SUR TOUS
LES DOCUMENTS
FOURNIS

COMPOSITION DU DOSSIER

Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez : cf page 5

La FICHE DE RENSEIGNEMENTS : ÉQUIPE - CONTACTS

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.

Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 4 points :

- Problématique, contexte, objectifs et publics concernés. A quels enjeux sociétaux, environnementaux, à quels objectifs de développement durable la démarche répond-t-elle ?
- Descriptif de la réalisation : actions mises en place, caractère innovant, plan média, partenaires impliqués dans la démarche
- Date de sortie de la réalisation ? Depuis quand la démarche existe-t-elle ? Est-ce un engagement pérenne pour la marque ?
- Évaluation, la démarche est-elle construite avec des partenaires ou des organismes de certification ? Résultats (quantitatifs, qualitatifs), Budget

Les **ÉLÉMENTS CRÉATIFS** : 500MB maximum par fichier

Pour plus de simplicité et de clarté, nous vous recommandons de nous adresser une présentation numérique de votre dossier. Il peut s'agir d'un film de 2 minutes maximum (case study) ou d'un PDF (10 pages maximum).

IMPORTANT : ne pas incruster le logo ou le nom de l'agence sur les vidéos, visuels, PDF.

Lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

Formats acceptés :

- Visuels : Format .jpg / 10 visuels maximum par réalisation
- Liens : URL du site Internet ou Intranet
- Films : Format .mov ou .mp4 / 500MB maximum
- Audio : fichier .mp3

Les CRÉDITS :

Les informations communiquées sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et ne pourront être modifiées par la suite. Si vous préférez, renvoyez-nous à crubben@strategies.fr la fiche « crédits rédaction » que vous trouverez p8 de ce dossier.

Le **RÉSUMÉ** de votre dispositif :

Un descriptif de celui-ci en 2 phrases et un visuel

Le RÈGLEMENT :

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix Stratégies de la communication d'engagement 2023 doit être joint à votre inscription. Nous ne pourrions prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 20 janvier 2023. Le règlement s'effectue sur la plateforme : inscriptiongrandsprix.strategies.fr

En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 12 janvier 2023

Les modes de règlement suivants sont proposés :

Règlement par carte bancaire

Virement : Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16e

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPCE23**

DOSSIER DE CANDIDATURE (SUITE)



ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES :

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

- Documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- Objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.

Nous vous informons que des éléments supplémentaires seront susceptibles de vous être demandés pour la remise des Prix, à savoir :

- 4 visuels haute définition (format .eps en 300 dpi - 1920 x 1080 pixels)
- Un film de 30 secondes maximum (format .mov non compressé - 1920 x 1080 pixels minimum)

Stratégies décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des éléments présentés.

Tous les éléments de participation non réclamés avant le vendredi 26 mars 2021 ne seront pas conservés.

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES :

Merci de respecter les formats ci-dessous.

Visuels : .jpg

Audio : .mp3

Vidéos : .mov ou .mp4 / 500MB maximum

	Vidéo Aspect Ratio	Résolution	Format / Codec	Audio
Recommandé	Full HD 1080px	1920px x 1080px	.mov/H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
	HD 720px	1280px x 720px		

Accepté	4:3 ou 16:9	1024px x 576px	.mp4/ H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
		720px x 576px		
		854px x 480px		
		640px x 480px		

CRÉDITS RÉDACTION

Vous pouvez compléter directement cette fiche sur la plateforme d'inscription pour chaque réalisation présentée ou nous la transmettre sous format Word par email (crubben@strategies.fr)

Les informations communiquées dans celle-ci sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et **ne pourront être modifiées par la suite.**

Nom de la réalisation : _____

Marque / Institution / Organisme / Collectivité : _____

Responsable Marque / Institution / Organisme / Collectivité : _____

Secteur d'activité : _____

Agence : _____

Responsable Agence : _____

Directeur de la création : _____

Régie : _____

Responsable régie : _____

Média : _____

Responsable média : _____

Dates de sortie de la réalisation : _____

Informations à éditer sur votre éventuel diplôme (ARGENT - BRONZE) ou trophée (OR) :

- Nom de la réalisation : _____

- Nom de l'annonceur, marque, institution, organisme, collectivité : _____

- Nom de l'agence, régie ou prestataire : _____

- Nom du média : _____

FACTURATION

>> Les informations présentes sur cette fiche
sont à renseigner sur la plateforme
de facturation : inscriptiongrandsprix.strategies.fr

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COM D'ENGAGEMENT 2023

SOCIÉTÉ (à facturer) :

Numéro de SIRET : _____

Adresse : _____

Responsable de l'envoi des éléments : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Fonction : _____ Secteur d'activité : _____

· DROITS D'INSCRIPTION (pour toutes les catégories) =		500 € ^{HT}
· FRAIS DE PARTICIPATION =		+
Par réalisation présentée :	_____ réalisation(s) x 550 € =	_____ € ^{HT}
Attention, pour tout dossier rendu (en accord avec l'organisation) après la date de clôture du 12 janvier 2023, une majoration des frais de participation sera exigée.		+
Par réalisation présentée :	_____ réalisation(s) x 200 € =	_____ € ^{HT}
Total ^{HT} =		_____ €
TVA 20% =		_____ €
Total ^{TTC} =		_____ €

Nous ne pouvons prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 20 janvier 2023
En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 12 janvier 2023.

Merci d'indiquer votre mode de règlement :

Règlement par carte bancaire

Virement

Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16°

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPCE23**

À

Date

Signature et Cachet de la société

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation.

L'agence ou l'entreprise déclare être propriétaire des droits de toute nature permettant la reproduction de sa ou de ses réalisation(s) présentée(s) dans tout support papier ou électronique édité par Stratégies et garantit Stratégies à cet effet.

STRATÉGIES

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX GRANDS PRIX STRATÉGIES

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats des Grands prix Stratégies.

Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier (s) de candidature pour un ou plusieurs Grand (s) prix Stratégies.

Les Grands prix sont organisés par Stratégies, une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Mediaschool Services, SAS au capital de 3 000€ RCS Paris 840 168 926 et dont le siège commercial est situé au 4 bis, rue de la Pyramide à 92100 Boulogne Billancourt.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions générales de vente
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix Stratégies pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix Stratégies implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

1 / Assurance et responsabilité

1-1 En qualité d'organisateur des Grands Prix Stratégies, Stratégies fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

1-2 La responsabilité de Stratégies ne saurait être engagée en cas de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- D'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à aucun dommages et intérêts, ni à aucun remboursement des frais d'inscriptions et des frais de dossier.

2 / Conditions de participation

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports Stratégies et lors de la remise des prix. Les contacts demandés (demandés) nous servent à vous faire parvenir les invitations électroniques à la cérémonie.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

3 / Modalités de règlement

Les droits d'inscription et frais de participation peuvent être payés par virement ou par carte bancaire sur inscriptiongrandsprix.strategies.fr. Vous éditez votre facture une fois vos inscriptions validées sur cette plateforme dédiée. Si ceux-ci ne sont pas réglés dans les 10 jours suivant la date de clôture des inscriptions, Stratégies se réserve le droit d'exclure vos candidatures et de ne pas les présenter à la réunion de jury.

4 / Conditions d'annulation par Stratégies

4-1 Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Stratégies soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler un Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Stratégies s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure. En cas de report d'une durée supérieure à neuf mois, entre date initiale de cérémonie et nouvelle date de cérémonie, les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés au candidat.

4-2 En raison de l'épidémie du Covid-19, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nous pourrions être amenés à annuler la tenue de nos Grands prix ou à les reporter à une date ultérieure pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, tous les candidats seront tenus informés, sans délai, de notre décision d'annuler ou de reporter les événements concernés. Les conditions d'annulation précédemment décrites s'appliqueront de la même façon :

- en cas d'annulation du Grand Prix, il n'y aura lieu à aucun dommages et intérêts et les sommes perçues par Stratégies seront entièrement restituées au candidat ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.
- en cas de report du Grand prix dans les neuf mois suivant la date initiale de cérémonie, les conditions contractuelles seront maintenues pour la nouvelle date; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.

4-3 Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, Stratégies se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question. Les droits d'inscription et les frais de participation seront alors entièrement remboursés, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.



GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION D'ENGAGEMENT 2023

GRANDES CAUSES | INTÉRÊT GÉNÉRAL |
CORPORATE IMAGE | COMMUNICATION DE MARQUE |
COMMUNICATION CORPORATE | RAPPORT IMPACT
PRODUCTION RÉFLÉCHIE | INFLUENCE |
DESIGN ECO-CONCEPTION | PACKAGING - PRODUIT |
ARCHITECTURE COMMERCIALE - SIÈGE SOCIAL |
COMMUNICATION INTERNE |

PRÉSENTEZ VOS STRATÉGIES DE COMMUNICATION
D'ENGAGEMENT AVANT LE **12 JANVIER 2023**

CONTACT INSCRIPTIONS : **CÉCILE RUBBEN** / CRUBBEN@STRATEGIES.FR

CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / CREINE@STRATEGIES.FR

AVEC LE SOUTIEN DE

